



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La SDÉ redonne la gestion du programme Priorité Montmagny-L'Islet à la Chambre de commerce de Montmagny

Montmagny, le 19 mai 2017 – Présenté en 2013 aux organismes de développement et à la communauté d'affaires de Montmagny-L'Islet pour contrer les fuites commerciales vers les grands centres, le programme de récompense Priorité Montmagny-L'Islet a officiellement été lancé à l'automne 2014. Bien que la Société de développement économique de Montmagny (SDÉ) ait initié, participé financièrement et collaboré étroitement avec la Chambre de commerce de Montmagny (CCM) à sa mise en place et à sa gestion depuis les débuts, l'organisme de développement économique de la Ville de Montmagny a décidé de redonner entièrement les rênes de ce beau programme à la CCM.

Après avoir versé plus de 61 311 \$ en ristournes aux quelque 5 633 détenteurs de carte depuis son instauration, le programme est sans contredit probant. La SDÉ croit toutefois que la CCM est beaucoup mieux positionnée qu'elle pour en assurer la pérennité puisqu'il colle davantage à ses objectifs, notamment à celui qui consiste à stimuler l'achat local.

« La SDÉ croit non seulement que le programme Priorité Montmagny-L'Islet est bénéfique pour les consommateurs, qui récoltent en moyenne 2 % de la valeur de leurs achats chaque fois qu'ils présentent leur carte Priorité chez un marchand participant, mais qu'il est nécessaire pour les commerçants qui encouragent ainsi leurs clients à acheter localement en leur offrant une récompense en argent pouvant être dépensée dans les commerces d'ici. Elle est toutefois persuadée que l'équipe de la Chambre de commerce de Montmagny, qui a repris son erre d'aller, saura redonner un élan au programme dans les deux MRC. Pour soutenir ses actions, la SDÉ a d'ailleurs accepté de lui verser 5 000 \$ », d'expliquer le président de la SDÉ Montmagny, M. Yves Gendreau.

Rappelons que la carte Priorité Montmagny-L'Islet est une initiative concertée de la SDÉ et de la CCM, en collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet, les CLD des MRC de Montmagny et de L'Islet ainsi que le Comité de revitalisation du centre-ville de Montmagny. On peut se la procurer gratuitement chez les marchands participants de la région de Montmagny-L'Islet. Pour consulter la liste ou obtenir plus d'information sur le programme, il suffit de visiter le site prioritemontmagnylislet.com.

- 30 -

Source : Émilie Laurendeau | Communications régionales Montmagny | 418 248-3361, poste 2063